

OBR Newsletter

N° 2
Janvier
2014



► LE COMMISSAIRE GENERAL ADJOINT DE L'OBR ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LA CORRUPTION



Le Commissaire Général Adjoint de l'OBR a animé lundi 9 décembre 2013 une réunion de sensibilisation contre la fraude, la contrebande et la corruption à l'intention des commerçants et administratifs de la Commune Giteranyi en province de Muyinga.

« Nous sommes venus vous expliquer comment l'OBR travaille et échanger avec vous sur les perspectives d'amélioration du partenariat entre les contribuables que vous êtes et l'office burundais de collecte des recettes pour le trésor public », a déclaré le Dr Domitien Ndiokubwayo.

Il a ensuite expliqué l'importance des taxes et des impôts dans la construction du pays. « *Grace aux recettes collectées par l'OBR, le pays parvient par exemple à payer régulièrement les salaires de vos infirmiers, des enseignants de vos enfants, des forces de l'ordre pour votre sécurité, etc.* », a-t-il ajouté avant de souligner avec insistance les conséquences néfastes de la fraude/contrebande sur les contribuables eux-mêmes et sur le pays en général. « *Le pays reste en arrière par rapport aux autres dans le développement économique ; et les commerçants qui font la fraude et la contrebande finissent par fermer boutique quand ils sont attrapés et frappés d'amendes prévues par la loi sur la gestion des douanes de la Communauté Est-Africaine* ».

Il a également indiqué que les employés de l'OBR qui se rendent coupables des manquements professionnels sont punis conformément au code de conduite du personnel de l'OBR.

Le gouverneur de la province Muyinga Ildephonse Ntawunkunda a éloquemment appuyé le Commissaire Général adjoint de l'OBR en invitant les commerçants venus nombreux à « *poser des questions utiles sur la façon dont l'OBR devrait améliorer les services rendus aux contribuables pour qu'ils s'acquittent correctement de leur obligations fiscales* ».

« *En ce qui me concerne, je n'ai aucun problème avec l'OBR. C'est plutôt nous les commerçants qui créons des problèmes* », a déclaré Jonas,

représentant des commerçants de Kobero. Lui et les autres intervenants ont unanimement salué l'initiative du Commissaire Général Adjoint de les rencontrer et en ont profité pour demander à l'OBR de leur faciliter la tâche dans l'exercice de leur métier notamment en prolongeant les heures de services jusqu'à au moins à 22 heures comme le fait le Rwandais, et en créant un poste de dédouanement à Rumandari en commune Giteranyi.

Tout en confirmant l'existence de la fraude et la contrebande dans leur commune, ils ont également sollicité l'éducation des contribuables, la traduction des textes de lois en Kirundi et l'affichage des taux de taxation dans les bureaux de l'OBR, ainsi que la professionnalisation et l'intéressement des informateurs.

Les réponses du Commissaire Général Adjoint et du gouverneur de Muyinga aux différentes questions soulevées et doléances exprimées ont visiblement satisfait les commerçants qui ont promis de s'investir dans la lutte contre la fraude et la corruption et dans le respect de la loi. Le Commissaire Général Adjoint a terminé en indiquant qu'il restait disposé à recevoir et réagir favorablement aux sollicitations des contribuables.

VERS LE DEBUT DU PARTENARIAT MEDIA-OBR POUR LA PROMOTION DU CIVISME FISCAL AU BURUNDI



Dans le cadre des préparatifs du partenariat avec les media pour la promotion du civisme fiscal au Burundi, l'Office Burundais des Recettes a organisé en Novembre 2013 un atelier de formation de trois jours à l'intention des journalistes qui seront les points focaux de ce partenariat dans leurs media respectifs.

Dix-huit (18) journalistes au total ont bénéficié de la formation. Ils proviennent de neuf (9) media à raison de deux journalistes par medium (RTNB, Rema FM, RPA, Isanganiro, Bonesha FM, Télé Renaissance, Burundi Eco, Le Renouveau du Burundi, et Iwacu) qui ont été sélectionnés sur base de leurs propositions soumises après appel à manifestation d'intérêt lancé par l'OBR.

Dans les séances qui étaient participatives, les thèmes qui intéressent la fiscalité au Burundi ont été développés à savoir **«L'Organisation et mission de l'OBR»**, **« Les procédures de dédouanement »** **«L'Impôt sur les Revenus »** et **« La TVA »**.

Le processus de signature des contrats entre les media et Trade Mark East Africa par qui transiteront les fonds de l'USAID est en cours.

Entre autres activités qui seront exécutées dans le cadre de ce partenariat, des émissions en synergie mensuelles interactives en direct, des reportages hebdomadaires et des spots audiovisuels de sensibilisation.

FORMALISATION DE LA COLLABORATION ENTRE L'OFFICE BURUNDAIS DES RECETTES ET LA CHAMBRE FEDERALE DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURUNDI



Après avoir mis en place la Commission Conjointe de Travail (CCT), l'Office Burundais des Recettes et la Chambre Fédéral de Commerce et d'Industrie (CFCIB) ont lancé officiellement les activités de cette commission le jeudi 21 novembre 2013 au siège de l'OBR.

C'est le Commissaire Général de l'OBR et le Président de la CFCIB qui ont formalisé les activités par la signature d'une convention y relative.

Cette commission a un mandat de discuter sur des questions posées par le secteur privé et la communauté des contribuables et proposer des solutions à l'Administration fiscale pour l'intérêt commun. C'est un cadre qui pourra également réfléchir sur les voies et moyens d'encourager la conformité fiscale des contribuables et même organiser des séances d'éducation conjointe des contribuables.

Selon Econie NIJIMBERE, Président de la CFCIB, cette plate-forme permettra l'amélioration des affaires et aidera les opérateurs économiques à s'acquitter des impôts et taxes avec justice et équité.

Cette plate-forme était longtemps attendue par les deux parties vu l'urgence dans la sensibilisation efficace des contribuables après l'adoption des nouvelles lois, elles-mêmes préparées conjointement entre l'OBR et la CFCIB.

RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'OBR

L'Office Burundais des Recettes se renforce en procédant notamment au recrutement des employés tant en externe qu'en interne. Le renforcement du personnel s'inscrit dans le cadre du troisième résultat stratégique du Plan d'Affaires de l'OBR de 2013 à 2017 à savoir « **Le Développement d'une Organisation Compétente et Efficace** »



En 2013, l'OBR a engagé sept (7) employés recrutés en externe. Il s'agit de deux (2) cadres affectés à la Direction de la Communication et des Services aux Contribuables et de cinq (5) autres à la Direction des Ressources Humaines.

En interne dix-sept cadres ont passé et réussi les examens pour occuper les postes de Chefs de Services. Actuellement le personnel de l'OBR compte six cent vingt-trois (623) membres.

« Avant de venir à l'OBR, je pensais qu'il était le concepteur de la politique fiscale. Maintenant, j'ai compris que ce n'est qu'une administration fiscale chargée d'appliquer les lois mis en place par d'autres institutions comme le gouvernement ; mais aussi par la Communauté Est-Africaine, intégration régionale oblige ! Les six mois que je viens de passer à l'OBR m'ont permis de comprendre la grande place et le rôle incontournable de cette institution dans le développement économique du Burundi », déclare Anastase Ndayizeye, Cadre d'Appui Chargé des Relations Publiques à la Direction de la Communication et des Services aux Contribuables.

Le renforcement du personnel de l'OBR va se poursuivre selon Désiré Barenzi, Directeur des Ressources Humaines qui annonce « le recrutement d'au moins cent quarante autres employés en 2014 pour totaliser sept cent cinquante membres du personnel de l'OBR ».

Le recrutement à l'OBR met en avant la transparence et l'égalité de chances. Les personnes nanties d'expérience et de compétences professionnelles vont tenter leurs chances, pourvu qu'elles restent informées, notamment en écoutant les communiqués radiodiffusés et en surfant régulièrement sur le site web www.obr.bi.

LE PERSONNEL DE L'OBR APPORTE SON SOUTIEN AUX FEMMES COMMERÇANTES VICTIMES DE L'INCENDIE DU MARCHÉ CENTRAL DE BUJUMBURA LE 27 JANVIER



Le personnel de l'OBR s'est senti concerné par le drame et a cotisé pour réunir une somme de 8 400 000 Fbu (huit millions quatre cent mille francs burundais). La remise de chèque a eu lieu le vendredi 22 novembre 2013.

Après la cotisation, il fallait trouver le moyen pratique d'aider et le choix s'est porté sur les femmes commerçantes, catégorie que les analystes du monde des affaires au Burundi s'accordent à affirmer qu'elle constitue une catégorie la plus vulnérable en cas de catastrophes.

L'Association « UBURUNDI BWACU » a été un canal d'acheminement de cette aide du fait que cette organisation s'est activée pour collecter des fonds auprès de diverses entreprises et particuliers pour constituer un fond de garantie logé dans trois institutions de microfinance à savoir CECM, WISE et KAZOZA FINANCE. Selon le Président de l'Association « UBURUNDI BWACU » qui a reçu le chèque, les trois microfinances ont regroupé les victimes de l'incendie du marché central dans des crédits solidaires selon le milieu social et la proximité géographique. Plus de 97 groupes solidaires et 612 personnes ont déjà bénéficié le crédit selon toujours le Président de l'Association.

Le Commissaire Général de l'OBR a remercié le personnel qui a déclenché une chaîne de solidarité aussitôt après avoir été au courant du drame de l'incendie et a rappelé que l'OBR intervient souvent par des actions concrètes de soutien aux collectivités sociales et que cela rentre dans son plan de communication avec son environnement social.

 **Office Burundais des Recettes**
"Savons fiers d'être des contribuables et construisons notre pays"

Office Burundais des Recettes
B.P. 3465 Bujumbura-Burundi
Tél: +257 22 27 61 50
Site web: www.obr.bi
E-mail: newsletter@obr.gov.bi